

Rapport public Parcoursup session 2026

Université Clermont Auvergne - Licence - Arts du spectacle

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2026. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Clermont Auvergne - Licence - Arts du spectacle (15263)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 20%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Clermont Auvergne - Licence - Arts du spectacle (15263)	Jury par défaut	Tous les candidats	140	554	551	551	88

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Clermont Auvergne - Licence - Arts du spectacle (15263)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	398	395	395	53	60,2 %
			Masculin	156	156	156	35	39,8 %
			Total	554	551	551	88	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Clermont Auvergne - Licence - Arts du spectacle (15263)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	10	10	10	0	0 %
				Sans mention	141	141	141	39	56,5 %
				AB	124	124	124	21	30,4 %
				B	96	96	96	7	10,1 %
				TB	26	26	26	2	2,9 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	398	398	398	69	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	4	4	4	0	0 %
				Sans mention	26	26	26	5	83,3 %
				AB	25	25	25	1	16,7 %
				B	11	11	11	0	0 %
				TB	3	3	3	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	69	69	69	6	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	3	3	0	0 %
				Sans mention	27	27	27	7	53,8 %
				AB	19	19	19	3	23,1 %
				B	17	17	17	3	23,1 %
				TB	6	6	6	0	0 %
				Total	72	72	72	13	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	7	4	4	0	
				AB	1	1	1	0	
				B	1	1	1	0	
				TBF	1	1	1	0	
				Total	10	7	7	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	3	3	3	0	
				B	2	2	2	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	5	5	5	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Clermont Auvergne - Licence - Arts du spectacle (15263)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	412	412	412	58	65,9 %
			En réorientation	76	74	74	19	21,6 %
			Non scolarisés	55	54	54	10	11,4 %
			Scolarité étrangère	3	3	3	0	0 %
			Autres	8	8	8	1	1,1 %
			Total	554	551	551	88	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Clermont Auvergne - Licence - Arts du spectacle (15263)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Humanités, Littérature et Philosophie & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	34	34	34	7
			Autres doublettes	351	351	351	58
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Clermont Auvergne - Licence - Arts du spectacle (15263)	Jury par défaut	Humanités, Littérature et Philosophie & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	8,8 %	8,8 %	8,8 %	10,8 %
		Autres doublettes	91,2 %	91,2 %	91,2 %	89,2 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2026

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Prioritairement les notes en français, philosophie, langue vivante 1, histoire-géographie et arts lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents	Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Fiche Avenir, Appréciations des bulletins de notes disponibles	Important
	Expression écrite et qualités rédactionnelles	Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat	Important
	Raisonnement logique et scientifique	Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat	Important
Savoir-être	Autonomie, Capacité à s'investir, Implication	Fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à réussir	Fiche Avenir	Important
	Adéquation du parcours d'études et cohérence du projet	Scolarité, Lettre de motivation, Activités et centres d'intérêt	Important
	Motivation et connaissance de la formation	Lettre de motivation, Activités et centres d'intérêt	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, associatif, étudiant...	Activités et centres d'intérêt, Lettre de motivation	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est inférieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Musique Spécialité (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La formation n'est pas sélective.

La Commission d'Examen des Vœux n'a pas ordonné les candidatures : tous les candidats ont été appelés dès le début de la phase principale.

Elle a identifié des profils auxquels elle a proposé une réponse OUI SI dans l'attente d'une analyse plus spécifique à la rentrée universitaire

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La Commission d'Examen des Vœux recommande aux candidats de lire la fiche ParcourSup avec attention. Des informations détaillées sur la formation sont également disponibles sur le site de l'Université Clermont Auvergne : <https://www.uca.fr/>

Signature :

Président de l'établissement Université Clermont
Auvergne,
Mathias BERNARD